



# ACIPA

BULLETIN D'INFORMATION AUX ADHÉRENTS  
N° 34 – Février et mars 2012

Notre-Dame-des-Landes • Blain • Bouvron • Casson • La Chapelle-sur-Erdre • La Chevallerais • Cordemais  
Fay-de-Bretagne • Grandchamp-des-Fontaines • Héric • Malville • Nort-sur-Erdre • Petit-Mars • Saint-Étienne-  
de-Montluc • Sautron • Savenay • Sucé-sur-Erdre • Le Temple-de-Bretagne • Treillières • Vigneux-de-Bretagne...

Internet : <http://acipa.free.fr>

E-mail : [acipa.info@free.fr](mailto:acipa.info@free.fr)

# TRIPLE A !

Voici ce que nous avons reçu d'un adhérent en même temps  
que ses vœux à l'ACIPA :

**À Nantes on a toujours la note 3A :  
AYRAULT, AÉROPORT, ABERRATION !**

**L'ACIPA s'engage à faire tomber cette note-là !**

Autre déclinaison lue sur une banderole à Paris :

**TRIPLE A : ABROGER ABSOLUMENT L'AÉROPORT !**

Celle-ci, nous la faisons nôtre et nous continuerons, tous ensemble, de faire en sorte qu'elle soit gagnante ! L'AG 2011 a bien montré, encore une fois, que la confiance de nos adhérents est totale et donc encourageante !

Que cette année qui s'annonce bien difficile pour tous les habitant-e-s de la zone dont les outils de travail et les lieux de vie sont menacés et qui doivent résister quotidiennement au harcèlement d'AGO Vinci, reste une année riche de belles rencontres et d'espoir malgré tout.

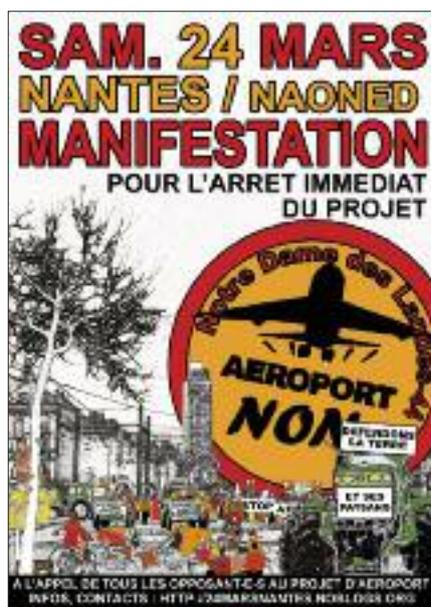
Le dernier trimestre 2011 a été marqué par la publication des résultats de l'étude économique indépendante financée par le Collectif d'élu-e-s (CéDpa) (cf. article) dont les résultats, non seulement nous confortent dans notre combat, mais nous révol-

tent encore plus, car il est bien clair que les chiffres sur lesquels est basée l'étude économique qui a servi à déclarer ce projet d'utilité publique en 2008 ont été falsifiés ! Nous soutiendrons le CéDpa dans sa démarche juridique de demande d'abrogation de la déclaration d'utilité publique auprès du Premier Ministre.

La révélation du survol « exagéré » de Nantes dans la presse a fait l'effet d'un gros coup de tonnerre ! Nous soutenons aussi le très courageux collectif de pilotes qui a osé faire cette dénonciation au grand jour !

Et si la gauche arrivait au pouvoir au printemps 2012 ? Dès maintenant, nous allons mettre Jean Marc Ayrault en face de ses responsabilités ! S'il tient à être le Premier Ministre qui devra expulser les habitant-e-s de Notre-Dame-des-Landes, qu'il sache bien que nous le couvrirons de honte car nous continuerons de stigmatiser son projet d'aéroport comme l'un des *grands projets inutiles* de ce siècle !

**Rendez-vous  
tout au long de cette année 2012  
pour poursuivre le combat !**



**Prochains rendez-vous :**

- **Samedi 24 mars : grande manifestation à Nantes avant les élections présidentielle et législatives**
- **Du mercredi 4 au dimanche 8 juillet : 2<sup>e</sup> forum européen contre les grands projets inutiles (forum thématique du FSM – forum social mondial) à Notre-Dame-des-Landes**

## SUCCÈS DE LA DEUXIÈME TRACTO-VÉLO

C'était audacieux, c'était aussi bien courageux : « monter » à Paris en tracteur et vélo en plein mois de novembre, cette expédition aurait pu être une sacrée galère pour les participants ! Au lieu de ça, notre caravane de 6 tracteurs et presque 60 vélos a bien tenu le coup et ce fut une fois encore une belle aventure militante et humaine.

Après le départ plein d'émotion de la tracto-vélo élargie à 23 tracteurs et près de 200 cyclistes pour la première demi-étape, notre convoi a rejoint Arcueil en 6 jours pour la grande manif parisienne du 12 novembre.

Un accueil chaleureux et très efficace nous attendait à chaque étape et certaines communes ont tenu à organiser des haltes intermédiaires pour nous apporter leur soutien.

Les vigies en parallèle du circuit et les réunions publiques en soirée ont aussi été bien reçues. L'argumentaire fait mouche à chaque fois et les promoteurs de ce projet sont bien les seuls à y être hermétiques (les intérêts – privés – en jeu étant sans doute aveuglants).

### Quelques surprises tout le long de cette tracto-vélo...

- Par ordre du préfet et en raison de « restrictions budgétaires », pas de gendarmes pour assurer notre sécurité. Pas de restrictions budgétaires par contre pour les forces d'occupation, en permanence à Notre-Dame-des-Landes. Nous avons dû assurer notre propre sécurité, mais comme nous sommes aussi sérieux que déterminés, tout s'est très bien passé. Quelques gendarmes quand même pour gêner la caravane de presse au départ.
- En cours de route nous apprenons l'interdiction des tracteurs dans Paris : décision prise « au plus haut niveau de l'État ». Qu'à cela ne tienne, comme nos tractoristes sont courageux et matinaux, les tracteurs sont arrivés place Honorat à 5 heures du matin, pendant que le « plus haut



Photo G. de Crop - ACIPA 2011.

niveau de l'État » piquait un somme. La police a appris l'info par BFM/TV. La capitale est bien gardée, on dirait une centrale nucléaire (n'est-ce pas Greenpeace ?)... À noter l'arrivée dans la matinée d'un ÉNORME bulldozer de la Direction opérationnelle des services techniques et logistiques de la préfecture de police de Paris destiné à dégager les tracteurs, au cas où, mais qui restera sur son plateau.

- Tension au départ de la Porte d'Orléans : interdiction d'avoir nos animaux dans la manif. Tout le monde commençait à s'énerver. Finalement, après d'âpres négociations, un ordre a été donné et les CRS ont libéré les bêtes, pour la grande joie des petits parisiens qui ne peuvent voir des vaches qu'au salon de l'agriculture.
- À la fin de la manif, la police entendait nous expliquer comment reformer le convoi. Ils n'ont pas voulu nous aider au départ, on n'a pas besoin d'eux à l'arrivée. Le convoi a repris sa forme habituelle, vélos protégés par les tracteurs contrairement à ce que préconisait la « maréchaussée ». À noter une « panne » de tracteur au bout de l'avenue du Général Leclerc qui a fait blêmir les policiers en charge de nous évacuer au plus vite de la capitale. Le matériel agricole n'est plus ce qu'il était.
- Moment savoureux pour les militants venus en cars. La gendarmerie a ouvert la voie aux 16 cars venus de l'Ouest pour les faire partir au plus vite. Feux rouges grillés, voies à contresens, parisiens bloqués aux feux verts dans leurs véhicules... les opposants n'ont pas eu à subir les inconvénients des embouteillages de la capitale. Quand une manif est réussie, elle l'est jusqu'à la fin !

Pour conclure, cette opération a rempli ses objectifs :

- donner à notre combat une visibilité nationale : les retombées médiatiques ont été très importantes, même si un événement en chasse un autre, pendant près de 2 semaines, le projet a été quotidiennement cité dans les médias, y compris nationaux ;
- continuer dans la convergence des luttes contre les grands projets inutiles avec une réunion très constructive le 11 novembre à Arcueil et le soutien d'autres mouvements dans la manif du 12. Des contacts ont été noués qu'il conviendra d'approfondir.

Notre cohésion et notre détermination en sortent renforcés.

Pour lire tous les détails, voir les photos et les vidéos, rendez-vous sur le blog : <http://tractovelo-ndl-2011.blogspot.com/>  
Grand merci à tous les organisateurs, bénévoles et comités d'accueil sans qui cette tracto-vélo n'aurait pas pu avoir lieu.



5 heures du mat', j'ai des frissons...  
Les tracteurs entrent dans Paris!

Photo G. de Crop - ACIPA 2011.

## 11<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ACIPA

Salle comble à Grandchamp-des-Fontaines le vendredi 25 novembre pour l'Assemblée générale annuelle de l'ACIPA. La mobilisation citoyenne ne faiblit pas.

Le **bilan des activités** depuis l'AG de 2010 a été retracé par Christian Grisollet, co-président : information de la population (réunions, stands, bulletins, tracts, Internet...), résistance sur le terrain (rassemblements lors des enquêtes, procès, opposition aux sondages géotechniques et diagnostics archéologiques, manifestations avec Reclaim the Fields, devant la chambre d'agriculture, à l'aéroport Nantes Atlantique...), pression sur les décideurs (courriers, participation à la vigie citoyenne, présence aux réunions des porteurs du projet), travail en commun (avec la coordination des opposants, les élus-es du Cédpa, avocats, pilotes, habitants de la ZAD...), élargissement de la lutte au niveau national et européen (15 000 personnes au rassemblement de juillet, tracto-vélo de Notre-Dame-des-Landes à Paris qui s'est terminée par une grande manifestation au Sénat, participation à des forums européens en France, Allemagne et Italie – forum contre les grands projets inutiles).

Le **bilan financier** présenté par Gérard Cholet, trésorier, laisse apparaître un solde positif de 4 128,52 euros (l'avoir sur le livret A se monte à 2 764,20 euros).

Les rapports d'activité et financier ont été approuvés à l'unanimité par les adhérents présents ou représentés.

Les perspectives 2011-2012 ont été exposées par Dominique Fresneau, co-président et Julien Durand, porte-parole :

- **sur le terrain** : suite des diagnostics archéologiques et des fouilles géologiques, études des compensations environnementales qui seront présentées par AGO avant l'enquête publique mi-juin ;
- **sur le plan juridique** : contestation de l'arrêté de cessibilité puis de l'ordonnance d'expropriation pour les propriétaires et pour les exploitants agricoles, contestation des procédures d'expulsions pour les habitants des maisons, actions face aux rétablissements des voiries communales...
- **sur le plan politique** : le projet sera au cœur des élections 2012, présidentielle et législatives.

Les conclusions de l'étude du cabinet *CE-Delft* qui prouve la non-viabilité économique de cet équipement ont été développées par Geneviève Lebouteux du Cédpa, et Geneviève Coiffard a informé sur les thèmes de convergence des luttes mis en place lors du forum contre les grands projets inutiles, en rappelant que tous ces grands projets d'infrastructure obéissent aux mêmes schémas de mise en œuvre : ces projets sont planifiés sans concertation avec la population et servent en premier lieu les intérêts de quelques banques et grandes entreprises privées ainsi que de politiciens. Ce fai-



La tracto vélo aux grilles de la République (Jardins du Luxembourg).

Photo G. de Crop - ACIPA 2011.

sant, des milliards d'euros sont dépensés sur le dos de la population au détriment d'investissements utiles. Souvent l'environnement est irrévocablement saccagé, le patrimoine détruit. Les populations touchées n'en retirent aucun bénéfice. Elle a aussi relaté la remise des Pinocchios des Amis de la Terre, où *Vinci* a été récompensé du prix « Plus vert que vert » pour sa communication sur Notre-Dame-des-Landes.

Après un débat et une série de questions-réponses, la motion suivante a été adoptée à l'unanimité :

*Les adhérents de l'Association Citoyenne Intercommunale des Populations concernées par le projet d'Aéroport de Notre-Dame-des-Landes, réunis en assemblée générale le vendredi 25 novembre 2011 :*

- soutiennent le collectif d'élu-e-s dans sa demande d'abrogation de la Déclaration d'Utilité Publique de 2008 promulguée sur des bases fausses comme le démontre l'étude économique indépendante du cabinet *CE-Delft* ;
- soutiennent les maires des communes, les propriétaires et les exploitants agricoles qui refusent de vendre les terrains communaux ou privés à AGO-Vinci ;
- demandent instamment que soient louées les maisons inoccupées, appartenant au conseil général 44 ou à l'État, dans et autour de la ZAD afin qu'elles ne subissent pas de dégradations : cette situation est inadmissible, notamment dans un contexte de crise économique et sachant que de nombreuses familles sont en attente de logement depuis plusieurs mois dans le département ;
- réaffirment leur volonté de continuer à s'opposer à tous travaux préparatoires et aux expulsions sur le terrain ;
- dénoncent fermement la répression policière grandissante et apportent leur soutien aux victimes de cette répression, notamment à Laurence Sadoun, blessée lors de la brutale intervention à Nantes Atlantique le 27 juillet 2011.

Les candidats à l'élection du conseil d'administration ont été ré-élus à l'unanimité.

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2011-2012

**Co-président-e-s** : Anne-Marie Chabod, Dominique Fresneau, Christian Grisollet.

**Secrétaire** : Agnès Belaud.

**Trésorier** : Gérard Cholet.

**Secrétaire adjointe** : Catherine Edé.

**Trésorier adjoint** : Claude Colas.

**Administrateurs** :

Ariel ALIAGA, Nantes.

Julien DURAND, Notre-Dame-des-Landes (porte-parole).

Hervé MADOUAS, Nort-sur-Erdre.

Julien MAILLARD, Fay-de-Bretagne.

Alain MARTIN, Notre-Dame-des-Landes.

Bruno MIOT, Vigneux-de-Bretagne.

Gérard NOËL, Bouguenais.

Pierre ROZIER, Nantes.



Ambiance studieuse, comme souvent, à l'assemblée générale de l'ACIPA.

Photo A.-M. Chabod - ACIPA 2011.

## ACTUALITÉ DU PROJET

### Étude économique indépendante

Le collectif des élus opposés au projet d'aéroport (près de 1 000 élus, dont la moitié en Loire-Atlantique) a sollicité l'an dernier le cabinet d'études européen indépendant *CE-Delft*, situé aux Pays-Bas, afin :

- d'analyser l'étude économique initiale du projet d'aéroport réalisée pour l'enquête publique de 2006 ;
- de comparer les deux solutions : garder l'aéroport existant en l'optimisant ou construire un nouvel aéroport ;

L'analyse économique initiale du projet ne respecte pas certaines directives nationales pour les calculs d'évaluation de ce type de projets :

- aucune hypothèse de risque, encore moins d'analyse de risques ;
- aucun scénario alternatif étudié et chiffré ;
- aucune réserve pour des dépassements de coûts ;
- non prise en compte de certains coûts (tram-train) ;
- intégration, à tort, de certains bénéfiques.

De graves erreurs de calculs et des omissions ont été relevées par *CE-Delft* :

- valeurs élevées de l'heure de transport économisée en 2025 (98 euros ! au lieu de 20 euros selon le Comité directeur des transports) ;
- valeurs d'import trop faibles ;
- concurrence du TGV non prise en compte ;
- prix du pétrole élevé non répercutée sur l'évolution du nombre de passagers ;
- élargissement au 1<sup>er</sup> janvier 2012 du marché des quotas d'émissions de CO<sub>2</sub> non intégré.

*CE-Delft* pointe également des zones de flou concernant certains coûts (ex. gestion de l'eau, coûts de compensation de la suppression ou de la dégradation des zones humides...) et un débordement systématique d'optimisme. Au final, en corrigeant les erreurs et exagérations du scénario retenu par les porteurs du projet, la **construction de l'aéroport NDL se solde par un déficit global** pour la collectivité estimé à **plus de 600 millions d'euros**. En comparant les deux solutions (maintenir l'aéroport existant ou en construire un nouveau), **garder l'aéroport actuel Nantes-Atlantique en l'améliorant** (modernisation de la voie ferrée existante, agrandissement du terminal et des parkings, construction d'une piste transversale pour remplacer à terme celle existante) s'avère être la solution la plus intéressante pour la collectivité, l'opération **se solde par un bénéfice global estimé entre 100 et 160 millions d'euros** selon que l'on intègre ou non une piste nouvelle.

En conclusion, il ressort de cette expertise que l'étude socio-économique initiale du projet du nouvel aéroport Notre-Dame-des-Landes n'est pas fiable et qu'un tel programme apportera à la collectivité plus de coûts que de bénéfices. Pour le collectif d'élus « la Déclaration d'utilité publique du projet annoncée en 2008 doit être abrogée puisqu'elle est fondée sur des données insuffisantes et partiales ». Le collectif d'élus a adressé un courrier au Premier Ministre dans ce sens.

**Lire l'étude complète sur :** <http://aeroportnddl.fr/>  
**Des réunions de présentation de cette étude ont déjà eu lieu, mais il est important de continuer à informer sur ces données économiques. Nous vous invitons à organiser des réunions dans vos communes à l'attention de vos élus et des citoyens. Le Cédpa se tient à votre disposition pour intervenir.**

### La coordination continue de contester l'argument de la « sécurité des Nantais »...

Jean-Marc Ayrault essaie de convaincre son entourage (PS entre autre !) que la création de Notre-Dame-des-Landes se justifie par le survol de Nantes ; la coordination, en lien avec le collectif de pilotes, réfute cet argument en publiant un document « **DANGER ET BRUIT : RÉALITÉS ET PROPAGANDE** » qui répond à des questions comme :

- Nantes-Atlantique est-il intrinsèquement dangereux ?
- Le survol de Nantes fait-il courir à la population un risque inacceptable ?
- Pourquoi survoler Nantes et pourrait-on faire autrement ?
- Le bruit augmente-t-il sur Nantes ?

**Ce document (joint à ce bulletin) va être distribué massivement dans les boîtes à lettres des Nantais et est disponible sur le site de l'ACIPA : [acipa.free.fr](http://acipa.free.fr)**

### ... et est solidaire du collectif de pilotes

Suite à un article paru dans *La Lettre à Lulu* de novembre-décembre 2011 dans lequel le collectif de pilotes s'exprime sur le survol injustifié des zones fortement urbanisées, la presse s'est fait l'écho de cette polémique ; l'ACIPA a réagi par un communiqué de presse en date du 11 janvier 2012... L'ACIPA tient à apporter son soutien au collectif de pilotes qui, très courageusement, dénonce publiquement (France Bleu Loire-Océan du 09.01.2012 et Ouest France du 10.01.2012) certaines pratiques visant à exagérer le survol de Nantes, dans l'espoir de faire croire aux Nantais qu'une nouvelle plateforme est nécessaire à Notre-Dame-des-Landes.

Le samedi 2 octobre 2010, jour de très grande manifestation dans Nantes (40 000 à 50 000 personnes dans les rues), l'ACIPA a été alertée par un pilote qui ne comprenait pas pourquoi tant d'avions avaient atterri par le nord et donc survolé la ville cet après-midi-là, sans aucune justification technique. Des manifestants avaient aussi été étonnés d'un nombre inhabituel de survols. L'ACIPA souhaite que les codes de bonne conduite et environnementaux locaux soient toujours respectés. Elle rappelle que les avions sont moins nombreux et moins bruyants qu'il y a dix ans ; si le trafic venait à augmenter fortement dans les décennies à venir, la solution d'une réorientation de la piste existe et il est déplorable qu'aucune étude technique sérieuse n'ait été réalisée à ce sujet.

L'ACIPA rappelle que le projet de Notre-Dame-des-Landes fait partie des grands projets inutiles de ce XXI<sup>e</sup> siècle car Nantes Atlantique peut aisément répondre aux besoins, que l'étude économique qui a servi de base à la déclaration d'utilité publique de 2008 a été faussée et que ce projet est à contre-courant des enjeux sociaux, financiers, économiques et énergétiques de ce siècle.

## ZONE DE TURBULENCES

### C'est sûr désormais : Jean-Marc Ayrault connaît bien la marche arrière...

Un collectif avait été constitué pour « accueillir » JMA le mercredi 11 janvier à Liévin (62) afin de montrer à notre « Ayrault » national ce qu'il pensait de son idée de nouvel aéroport. Le collectif fut prévenu par le cabinet du maire de Liévin que le maire de Nantes avait été invité... à ne plus venir : la belle reculade !



**Pas moins de 12 véhicules de gendarmerie pour protéger le citoyen... juge des expropriations en déplacement à NDL le 24 janvier dernier : justice et sérénité !**

## Des expropriations ? Où en est-on ?

Une trentaine de propriétaires sont engagés dans la procédure administrative allant vers l'expropriation de leurs biens, avec le soutien de l'ACIPA.

Le premier acte fut la contestation de l'arrêté de cessibilité devant le tribunal administratif de Nantes ; ce recours n'est toujours pas jugé sur le fond. Le deuxième acte est l'attaque de la saisine du juge des expropriations qui est obligé de se déplacer pour visiter les parcelles et leur donner une valeur ; une première visite concernant 8 propriétaires a eu lieu sur le terrain le mardi 24 janvier dernier et l'audience du jugement est fixée au 15 février.

mesures compensatoires, dans le même bassin versant. Il doit recréer ou restaurer des zones humides équivalentes sur le plan du fonctionnement et de la qualité de la biodiversité. À défaut la surface sera doublée.

## Où trouver ces compensations ?

L'État et Vinci pensent en trouver sur le périmètre de la DUP, mais cela sera impossible car ce sont déjà des zones humides, c'est pourquoi le préfet vient de prendre un nouvel arrêté autorisant à pénétrer sur les propriétés privées pour les opérations de reconnaissance de terrain nécessaires à la réalisation de mesures compensatoires sur 13 communes (cf. carte).

## Qu'est-ce qu'une zone de compensation ?

Ces zones de compensation peuvent faire l'objet d'une acquisition foncière ou d'une convention de restauration et entretien avec le propriétaire. Elles seront entretenues selon des modes de gestion « conservatifs » adaptés sur le long terme (ex : mesures agro-environnementales).

## Comment sont calculés les besoins compensatoires ?

L'État et Vinci innovent dans la méthode de calcul d'évaluation d'impact. Un système de ratio et de coefficient multiplicateur, plus ou moins opaque, conduit à définir des « unités de compensation ». Au final, cela pourrait conduire à ajuster le bilan aux possibilités et surfaces détenues par Vinci plutôt qu'aux besoins réels de compensation.

## Quel est l'impact de ces mesures ?

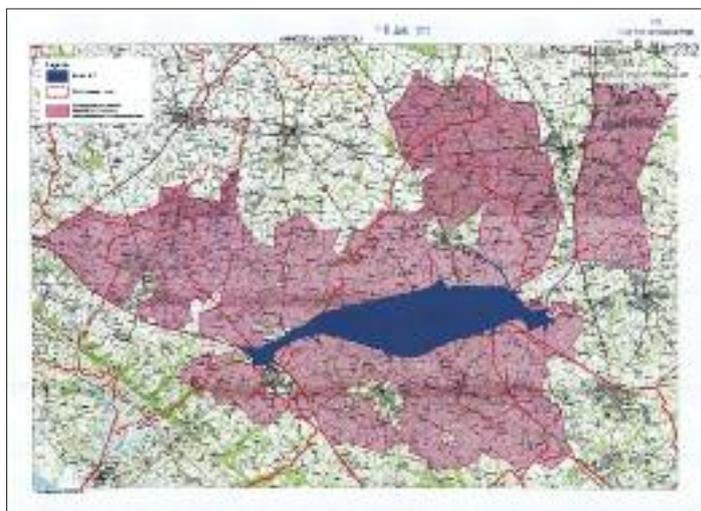
Les surfaces concernées débordent largement les limites de la zone d'aménagement aéroportuaire (ZAA) et auront une incidence sur l'activité agricole d'un vaste territoire (destruction de drainages existants, impossibilité de cultiver des

### Les chiffres du projet

- Surface de la zone définie par la DUP : **1 650 hectares**.
- Projet 9 millions de passagers : **940 hectares artificialisés**.
- Projet actuel 5 millions de passagers : **740 hectares** (550 ha pour la plateforme et 190 ha pour le barreau routier).
- Selon le rapport de la commission d'enquête : **577 propriétaires** sont recensés (366 sur le site de l'aéroport et 221 sur le barreau routier).
- Le conseil général 44 a transféré exactement :
  - > dans la zone de la DUP : **870 ha 55 a 54 ca**, en décembre 2011,
  - > en dehors de cette zone : **57 ha 80 a 07 ca**.
- AGO Vinci fait état au 29 novembre 2011 : de **77 propriétaires** qui ont signé **pour 130 ha 63 a 52 ca**, ce qui fait un total au 1<sup>er</sup> décembre 2011 de **1 001 ha 19 a et 06 ca pour AGO Vinci**.
- Si les chiffres des commissaires enquêteurs sont bons :
  - > **500 propriétaires** n'ont pas signé, soit **650 hectares** environ.
- Le 24 janvier, le juge s'est déplacé pour les **8 premiers** d'une longue série de **propriétaires** qui ne veulent pas vendre, soit pour **16 ha 54 a 20 ca** de surface, **33 parcelles** cadastrées (soit en moyenne 2 ha 07 a par personne, 50 a 13 ca par parcelle).
- France Domaine aurait **80 % du barreau routier**, mais est-ce en surface ou en nombre de propriétaires ?

## Destruction des zones humides et mesures compensatoires

Le site du projet d'aéroport se situe à 98 % sur des zones humides, en tête de deux bassins versants sensibles, celui du Gesvres et de l'Erdre et celui de l'Isac et de la Vilaine. Le schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) oblige le maître d'ouvrage qui détruit une zone humide à prévoir des



terres, coupes de foins tardives imposées, etc.). L'objectif premier des mesures compensatoires est de protéger les grands écosystèmes et d'éviter l'artificialisation des zones humides sensibles. Le système d'« unité de compensation » proposé donne au contraire un droit à détruire, comme la taxe carbone donne un droit à polluer qui s'achète et se vend comme des « indulgences ». C'est une marchandise et un commerce déconnectés de la réalité de l'environnement et du territoire.

L'ACIPA appelle les propriétaires à refuser de vendre leurs terres et les exploitants à refuser tout contrat de compensation proposés par AGO/VINCI.

**N'hésitez pas à nous contacter : Julien Durand (09 71 51 37 67), Dominique Fresneau (06 71 00 73 69) ou Michel Tarin (02 40 94 61 54)**

## L'ACIPA au 36<sup>e</sup> congrès de France Nature Environnement le 28 janvier

Extrait de l'appel des 3 000 présenté par FNE lors du congrès :  
« Dans l'immédiat, France Nature Environnement demande l'abandon de deux projets inutiles et absurdes.

[...] En Loire-Atlantique, le projet d'aéroport du Grand-Ouest à Notre-Dame-des-Landes dévorerait 2 000 hectares de bocage et va à l'encontre de la lutte contre le changement climatique. »

Plus d'infos sur <http://www.fne.asso.fr/fr/nos-missions/congres/>

## LES ÉCHOS DU NET

Le site Internet se modernise en douceur avec plusieurs améliorations récentes : la page *Communiqués et tracts* se présente dorénavant sous forme de blog avec plusieurs avantages : c'est plus agréable à lire, c'est plus facile à mettre en œuvre, et il est possible de s'abonner aux flux pour recevoir l'info directement.

Autre innovation : en complément de la revue de presse existante très complète, mais peut-être un rien austère, une deuxième formule en quasi temps réel avec l'outil « Scoop It ! » permet une présentation plus dynamique et une mise en ligne redoutablement efficace. Il est là aussi possible de suivre cette page pour être informé en continu. À noter qu'il y a plus de 500 articles en plus dans la revue de presse depuis le dernier bulletin ! Les réseaux sociaux ont le vent en poupe, l'ACIPA se devait d'avoir une page Twitter. C'est fait depuis le 8 janvier.

Enfin la fréquentation est en forte progression : près de 27 500 visites du site depuis le dernier bulletin, près de 460 personnes aiment la page Facebook et vous êtes presque 1 150 abonnés à la lettre d'info.



Photo G. de Crop - ACIPA 2011.



Photo A.-M. Chabod - ACIPA 2011.

# ACIPACTIONS

## Actions passées...

- 07.12 – soirée d'information à Quimper (29) avec EELV.
- 08.12 – soirée d'information à Lorient (56) avec EELV.
- 13.12 – soirée d'information à Chauvé (44).
- 14.12 – soirée d'information à Saint-Nazaire (44).
- 13.01 – stand d'information à Poitiers (86) avec les Faucheurs Volontaires.
- 14.01 – participation aux journées « Libérons l'énergie » à Nantes (44) avec Greenpeace.
- 23.01 – soirée d'information à Nort-sur-Erdre (44) avec la Confédération Paysanne et les élu-e-s nortais.
- 28.01 – participation au 36<sup>e</sup> congrès de France Nature Environnement à Paris (75) ;
- 28.01 – participation au forum social de Séné (56).
- 02.02 – participation à une réunion publique du NPA à Saint-Nazaire (44).
- 15.02 – audience du jugement des propriétaires à Nantes.

## ... Et à venir

- 24.02 – à Campbon (44) : réunion publique d'information organisée par les élu-e-s.
- 01.03 – Redon (35) : réunion publique d'information sur l'étude économique indépendante organisée par des élu-e-s du Cédpa.
- 03.03 – AG des Citoyens Vigilants.
- 07.03 – Le Mans (72) : réunion publique d'information.
- 07.03 – Rennes (35) : soirée d'information avec Breizhistance.
- 09.03 – Rennes (35) : soirée d'information avec le collectif 35 contre ND.
- 09.03 – réunion publique d'information à Sucé-sur-Erdre (44).
- 09 au 11.03 – journées de convergence des luttes contre l'artificialisation des terres nourricières à ND avec la Conf. Paysanne.
- 13.03 – à Vigneux de Bretagne (44) : réunion publique d'information organisée par les élu-e-s.
- 14.03 – à Treillières (44) : réunion publique d'information.
- 16.03 – à Rezé (44) réunion publique d'information organisée par la coordination.
- 24.03 – manifestation à Nantes (44).
- 30.03 – réunion publique d'information à Fougères (35).
- 06.04 – réunion publique d'information à Pouancé (49).
- Du 4 au 8 juillet – organisation du 2<sup>e</sup> forum européen thématique (grands projets inutiles) du Forum social mondial à Notre-Dame-des-Landes (44).